

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 1) IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ / L'ENTREPRISE

Dénomination du produit: E-WELD 4
Numéro FDS: L-147 F
Identifiant du produit: 53-F 403 (500 mL), 53-F 405 (3.78 L), 53-F 407 (20 L), 53-F 408 (208 L)
Date de Révision: juil. 04, 2024 **Date d'impression:** juil. 04, 2024
Version: 2.0 **Remplace la date:** janv. 15, 2020
Nom du fabricant: Canada - Walter Technologies pour surfaces inc.
Adresse: 5977 autoroute Transcanadienne Pointe-Claire, QC, CA, H9R 1C1
N° de téléphone en cas d'urgence: 1-800-535-5053 . Appels internationaux à frais virés : 1-352-323-3500 24/7
Numéro d'information: +1 (888) 592-5837
Fax:
Produit / utilisations recommandées:

SECTION 2) IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Non classé comme une substance dangereuse ou un mélange conforme aux normes de communication des dangers de la sécurité et de la santé des États-Unis (OSHA) (29 CFR 1910.1200) et le système d'information sur les matières dangereuses de travail canadien (SIMDUT).

SECTION 3) COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS

CAS	Nom Chimique	%/poids
0025322-68-3	POLYÉTHYLÈNE GLYCOL	1.00% - 5.00%

L'identité chimique spécifique et/ou le pourcentage exact (concentration) des composantes ne sont pas divulguée afin de protéger la confidentialité.

SECTION 4) PREMIERS SOINS

Inhalation

Retirer la source d'exposition ou déplacer la personne à l'air frais et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin en cas de malaise ou d'inquiétude.

Contact oculaire

En cas d'irritation, rincer les yeux avec précaution à l'eau tiède, coulant doucement pendant 5 minutes, tout en maintenant les paupières ouvertes. Si l'irritation oculaire persiste:

Contact cutané

Rincer/laver à l'eau tiède, à l'eau douce et au savon doux pendant 5 minutes ou jusqu'à ce que le produit soit retiré. En cas d'irritation cutanée ou de malaise : Consulter un médecin.

Ingestion

Rincer la bouche. En cas de malaise ou de doute : Consulter un médecin.

Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés

Pas de données disponibles.

Indication de toute attention médicale immédiate et traitement spécial nécessaire

Traiter selon les symptômes (décontamination, fonctions vitales), aucun antidote spécifique connu. Le traitement devrait être favorable et fondé sur le jugement du médecin en réponse à la réaction du patient.

SECTION 5) MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés

Incendie mineur : agents chimiques secs, mousse, dioxyde de carbone, vaporisation d'eau ou mousse anti-alcool. Incendie majeur : Agents chimiques secs, dioxyde de carbone, pulvérisation d'eau ou mousse anti-alcool. Le dioxyde de carbone peut déplacer l'oxygène. Faire attention lors de l'application du dioxyde de carbone dans des espaces clos.

Agents extincteurs inappropriés

Ne pas utiliser de jet d'eau.

Dangers spécifiques résultant du produit chimique

Une fumée dense peut être générée lors de la combustion.

Précautions pour les pompiers

Arrêter le déversement/libération du produit si cela peut être fait en toute sécurité. Déplacer les contenants non endommagés de la zone de danger immédiate si cela peut être fait en toute sécurité. La pulvérisation d'eau est recommandée afin de refroidir ou de protéger les matériaux ou les structures exposés. La prudence est recommandée lors de l'utilisation de l'eau ou de la mousse puisque du moussage peut se produire, surtout si vaporisée dans des contenants de liquide brûlant. Éviter l'utilisation simultanée de mousse et d'eau sur la même surface, l'eau détruisant la mousse. Toute pulvérisation d'eau peut permettre de minimiser ou disperser les vapeurs et de protéger le personnel. Éliminer les résidus de combustion et l'eau d'extinction contaminée conformément à la réglementation officielle.

Équipement de protection spéciale

Porter un appareil respiratoire isolant (ARI) à pression protectrice et tenue de feu complète.

SECTION 6) MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Mesures d'urgence

Isoler la zone de danger et refuser l'accès au personnel non autorisé. Ne pas toucher ou marcher dans le produit déversé. Aérer les espaces fermés avant d'y pénétrer.

Équipement protecteur

Voir la section 8 pour des spécificités sur l'équipement personnel de protection (PPE).

Précautions individuelles

Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards. Ne pas toucher aux récipients endommagés ou produits déversés à moins de porter des vêtements de protection appropriés.

Précautions environnementales

Empêcher le produit déversé d'entrer dans les égouts, les égouts pluviaux, d'autres systèmes de drainage non autorisés et les cours d'eau naturels à l'aide de sable, de terre ou d'autres barrières appropriées.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

écueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles (p. ex. sable, terre, vermiculite, terre de diatomées) dans des contenants en vue de l'élimination des déchets selon les réglementations locales.

SECTION 7) MANUTENTION ET STOCKAGE

Général

Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards. Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Interdit de manger, boire et fumer dans les zones de travail. Enlever les vêtements contaminés et les équipements de protection avant d'entrer dans les salles à manger. Avoir recours à de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Laver les mains après utilisations.

Exigences de ventilation

Signaler immédiatement toute défaillance du système de ventilation. Utiliser seulement avec ventilation adéquate pour maintenir les contaminants aériens sous les limites d'exposition.

Exigences d'entreposage

Entreposer dans un endroit frais, sec, bien ventilé, à l'écart de la chaleur, la lumière directe du soleil et d'agents oxydants forts. Conserver le(s) récipient(s) hermétiquement clos et correctement étiquetés. Les récipients ayant été ouverts doivent être refermés soigneusement pour éviter les fuites.

SECTION 8) CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Protection oculaire

Porter des lunettes de protection chimique ou des lunettes avec écrans latéraux.

Protection de la peau

L'utilisation de gants conformes aux normes pertinentes faits à partir des matériaux suivants peut fournir une protection chimique appropriée : gants de PVC, néoprène ou caoutchouc nitrile. La conformité et la durabilité d'un gant dépendent de l'utilisation qui en est faite, par exemple fréquence et durée de contact, la résistance chimique du matériau du gant, l'épaisseur du gant, la dextérité de l'utilisateur. Demandez toujours conseil à votre fournisseur de gants. Les gants contaminés doivent être remplacés. L'utilisation d'un tablier et de surbottes de matériaux imperméables aux produits chimiques tels que le néoprène ou le caoutchouc nitrile.

Protection respiratoire

Si les mesures d'ingénierie ne maintiennent pas la concentration dans l'air à un niveau adéquat pour protéger le travailleur, un programme de protection respiratoire répondant ou équivalent à la norme OSHA 29 CFR 1910.134. Vérifier avec le fournisseur d'équipement de protection respiratoire.

Contrôles d'ingénierie appropriés

Prévoir une ventilation ou autre mesures d'ingénierie pour maintenir les concentrations de vapeurs en dessous de leur valeur limite de seuil respective.

Nom Chimique	OSHA Tables (Z1, Z2, Z3)	OSHA Carcinogen	OSHA TWA (ppm)	OSHA TWA (mg/m3)	OSHA STEL (ppm)	OSHA STEL (mg/m3)	ACGIH TWA (ppm)	ACGIH TWA (mg/m3)
OXYDE D'ÉTHYLÈNE	1	1	1 (a)				1	

Nom Chimique	ACGIH STEL (ppm)	ACGIH STEL (mg/m3)	NIOSH TWA (ppm)	NIOSH TWA (mg/m3)	NIOSH STEL (ppm)	NIOSH STEL (mg/m3)	ACGIH Carcinogen	NIOSH Carcinogen
OXYDE D'ÉTHYLÈNE			<0.1b	<0.18b			A2	1

Nom Chimique	ACGIH TLV Basis	ACGIH Notations	OSHA Skin designation	CAN_ONsmg	CAN_ONtmg	CAN_ONspmm	CAN_ONtppm
OXYDE D'ÉTHYLÈNE	Cancer; CNS impair	A2		18	1.8	10	1

A2 - Cancérogène présumé pour les humains, CNS - Système nerveux central, impair - détérioration

SECTION 9) PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Densité	0.99 g/ml
Densité	N/A
% COV	0.00%

Apparence	Liquide laiteux blanc
Seuil de l'odeur	N/A
Description de l'odeur	Agrume
pH	9.00
Inflammabilité	N/A
Point d'éclair	N/A
Point d'ébullition bas	98.00 °C
Point d'ébullition élevé	N/A
Température d'auto-inflammation	N/A

Point de Congélation	0.00 °C
La Pression de Vapeur	N/A
La Densité de Vapeur	N/A
Taux d'évaporation	N/A
Niveau Supérieur d'explosion	N/A
Limite inférieur d'explosion	N/A
Solubilité dans l'eau	N/A
Coefficient eau / huile	N/A
Viscosité	N/A
Viscosité Cinématique	N/A
Température de Viscosité Cinématique	N/A
Point de décomposition	N/A

SECTION 10) STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Pas de données disponibles.

Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales d'entreposage et de manutention.

Possibilité de réactions dangereuses/polymérisation

Pas de données disponibles.

Conditions à éviter

Éviter la chaleur, les étincelles, les flammes, les hautes températures et le contact avec les matériaux incompatibles.

Matériaux incompatibles

Bases fortes, acides et agents oxydants.

Produits de décomposition dangereux

Oxydes de carbone.

SECTION 11) DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.

Risque d'aspiration

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.

Carcinogénicité

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.

Mutagénicité des cellules germinales

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.

Toxicité pour la reproduction

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.

Sensibilisation Respiratoire/Cutanée

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.

Corrosion/Irritation cutanée

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition répétée

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.

Voies d'exposition probables

Inhalation, ingestion, contact cutané, contact oculaire, inhalación

Exposition chronique

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.

Effets potentiels sur la santé - divers

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.

0000075-21-8 Oxyde d'éthylène

CL50 (rat): 1,460 ppm (exposition de 4 heures) (30)

CL50 (souris): 835 ppm (exposition de 4 heures) (30)

DL50 (orale, rat): 330 mg / kg (31); une valeur inférieure de 72 mg / kg ne peut être confirmée (32).

DL50 (orale, cochon d'Inde): 270 mg / kg (31)

SECTION 12) DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.

Persistance et dégradabilité

Pas de données disponibles.

Potentiel de bioaccumulation

Pas de données disponibles.

Mobilité dans le sol

Pas de données disponibles.

Autres effets nocifs

Pas de données disponibles.

SECTION 13) DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Élimination des déchets

Il est de la responsabilité de l'utilisateur du produit de déterminer si, au moment de l'élimination, le produit répond aux critères locaux pour les déchets dangereux. La gestion des déchets doit être conforme aux lois nationales, régionales et locales.

SECTION 14) INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

	Informations de l'IATA	Informations IMDG	U.S. DOT INFORMATION	Informations Canada TDG
Numéro ONU:	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
Désignation officielle de transport:	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Classe de danger:	N'est pas applicable	N'est pas applicable	N'est pas applicable	N'est pas applicable

Groupe d'emballage:	N'est pas applicable	N'est pas applicable	N'est pas applicable	N'est pas applicable
Danger d'inhalation toxique:			Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Note / Disposition special:	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Polluant Marin:		Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Substance dangereuse (RQ):			Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible

SECTION 15) INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

CAS	Nom Chimique	%/poids	Liste réglementaire
0025322-68-3	POLYÉTHYLÈNE GLYCOL	1.00% - 5%	DSL - Domestic Substance List, TSCA - Toxic Substances Control Act (TSCA)
0000075-21-8	OXYDE D'ÉTHYLÈNE	Trace	Canada_NPRI, DSL - Domestic Substance List, EHS, HAPS, IARC Carcinogen, NTP_Carcinogen - National Toxicology Program Carcinogens, TSCA - Toxic Substances Control Act (TSCA), NEI - National Emissions Inventory, Canada_ON_419

SECTION 16) AUTRES INFORMATIONS

Glossaire

ACGIH - Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux ; CAS - Service des résumés chimiques ; Chemtrec - Centre d'urgence pour le transport de produits chimiques ; LIS - Liste intérieure des substances ; ESL - Niveaux de dépistage des effets ; GHS - "Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques" développé par les Nations Unies ; HMIS - Service d'information sur les matières dangereuses ; IATA - Réglementation des marchandises dangereuses (DGR) pour le transport aérien (IATA) ; IMDG - Code maritime international des marchandises dangereuses ; CL - Concentration létale ; DL - Dose létale ; NFPA - Association nationale de protection contre les incendies ; OEL - Limites d'exposition professionnelle ; OSHA - Administration de la sécurité et de la santé au travail, Département du travail des États-Unis ; PEL - Limite d'exposition admissible ; SARA 313 - Superfund Amendments and Reauthorization Act, Section 313 ; ARA - Appareil Respiratoire Isolant ; ppm - parties par million ; STEL - Limite d'exposition à court terme ; TLV - Valeur limite de seuil ; TSCA - Loi publique sur le contrôle des substances toxiques 94-469 ; TWA - Moyenne pondérée dans le temps ; US DOT - Département américain des transports.

Décharge de responsabilité

À notre connaissance, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-dessus, ni aucune de ses filiales n'assument la responsabilité de l'exactitude ou l'intégralité des informations contenues dans ce document. La détermination finale de la convenance de tout matériel est de la seule responsabilité de l'utilisateur. Tous les matériaux ou produits peuvent présenter certains risques et devraient être utilisés avec prudence. Bien que certains risques sont décrits ici, nous ne pouvons pas garantir que ce sont les seuls risques qui existent. Les informations ci-dessus se rapportent à ce produit dans sa composition actuelle et est basé sur les informations disponibles à ce moment. L'addition de diluant ou d'autres additifs à ce produit peut entraîner d'importantes modifications à la composition et aux dangers du produit. Puisque les conditions d'utilisation sont hors de notre contrôle, nous ne donnons aucune garantie ni implicite ni explicite et n'assumons aucune responsabilité en ce qui concerne l'utilisation de ces informations.